

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	25.06.2019	14h01		DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission de gestion		Lié à :(obligatoire) ad 19.157
Titre : Amendement au postulat de la commission de gestion 19.157 (ad 19.011), du 18 juin 2019, Pour une extension des installations de panneaux photovoltaïques non seulement sur les toitures du CPLN mais également sur celles des autres propriétés adaptées du canton		
Contenu :		
<p><i>Le texte du postulat est modifié comme suit :</i></p> <p>Le Conseil d'État est prié d'étudier la faisabilité et la rentabilité d'une extension <u>des installations</u> de panneaux photovoltaïques <u>(suppression de : à l'ensemble des bâtiments du CPLN, afin de saisir l'opportunité de leur excellente exposition)</u>, <u>sur les bâtiments de l'État qui présentent une bonne exposition et (suppression de : de leur) une grande surface de toiture (suppression de : et des travaux en cours).</u></p> <p><u>Le Conseil d'État est prié d'étudier en particulier l'extension des installations de panneaux photovoltaïques à l'ensemble des bâtiments du CPLN, afin de saisir l'opportunité du chantier en cours.</u></p>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Jean-Jacques Aubert, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :